

# Le CA de la RTBF s'oppose à la collaboration avec TF1

## PUBLICITÉ Aucun administrateur n'a suivi Jean-Paul Philippot

- Pour le CA, ce n'est pas au service public de faire rentrer un opérateur privé étranger sur le marché.
- Il y avait des craintes pour le pluralisme.

C'est une gifle pour Jean-Paul Philippot, l'administrateur général de la RTBF. Aucun des treize administrateurs de son conseil n'a voulu lui donner un mandat en vue de pouvoir engager des négociations entre sa régie publicitaire, la RMB, et TF1. Pour rappel, ce dernier cherche une régie en Belgique afin de commercialiser des écrans publicitaires spécifiquement destinés à son audience belge à la rentrée de septembre. Il y a eu sept voix contre (4 PS, 2 CDH et 1 MR) et six abstentions (2 PS et 4 MR). On le voit, même les administrateurs PS, parti du patron de la RTBF, n'ont pas été convaincus.

Selon les échos qui nous sont parvenus, ceux qui ont voté contre ont mis surtout en avant des raisons d'ordre philosophique. Est-ce la vocation d'un service public de faire rentrer sur le marché belge un acteur privé étranger, surtout quand cet opérateur s'appelle TF1 et est la plus grande chaîne privée d'Europe ? Sept administrateurs ont répondu clairement non à cette question. Certains craignaient que la décision de prendre TF1 en régie ne donne trop de poids à la RMB. Elle aurait eu une

puissance en matière de négociation des prix et de couverture du marché trop importante par rapport à l'autre régie du marché, IP (groupe RTL). Inacceptable pour ceux qui estiment déjà qu'il y a une dérive commerciale à la RTBF et qui souhaiteraient que celle-ci se concentre sur ses missions de service public plutôt que de s'aventurer toujours plus loin dans le monde de la pub. Des arguments relatifs à la sauvegarde du pluralisme ont aussi été avancés. Il y a la crainte que par sa décision, la RTBF affaiblisse la richesse du paysage audiovisuel francophone, en particulier dans le domaine de l'info. RTL – qui était farouchement opposé à un accord RTBF-TF1 – a souvent dit que si ses moyens diminuaient drastiquement, c'est cette activité coûteuse de production de l'information qui serait la première à en pâtir.

### Abstentions au MR

Il y a eu aussi beaucoup d'abstentions, singulièrement du côté du MR. Plusieurs administrateurs ont demandé un délai supplémentaire pour se faire une idée précise de l'impact de la décision sur le paysage audiovisuel dans son ensemble et non pas juste sur la seule RTBF mais une majorité d'administrateurs – PS essentiellement – s'y est opposé. Sur les bancs du MR, on a aussi critiqué ce qui est perçu comme un manque d'implication du ministre PS des Médias, Jean-Claude Mar-

court, dans ce dossier. Ce fut aussi le cas durant l'après-midi au parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Il lui a été reproché de ne pas avoir suffisamment œuvré en vue de trouver une solution médiane qui aurait vu la RTBF et RTL prendre conjointement TF1 en régie. « C'est une solution qui n'en est pas une, rétorque-t-on du côté socialiste, puisqu'elle est en totale contradiction avec le droit européen de la concurrence. C'est une façon pour le MR de nous renvoyer la patate chaude et de ne pas avoir à se positionner ».

Du côté de la RTBF, Jean-Paul Philippot s'est refusé à tout commentaire. L'amertume était néanmoins palpable mercredi soir au boulevard Reyers : « On ne voulait pas uniquement négocier un accord de régie avec TF1 mais aussi négocier un engagement éditorial (respect de la primodiffusion pour les films de la RTBF), un engagement en matière de volume de commandes pour les producteurs indépendants de la Fédération et un engagement en matière de respect de la législation belge sur la diffusion des pubs, glisse une source. Dans un environnement européen où le monde politique ne peut plus rien imposer à TF1, nous étions les seuls à pouvoir négocier ces contreparties. Ce n'est ni RTL, ni Transfer (NDLR : la régie pressentie pour prendre TF1) qui le pourra ». ■

JEAN-FRANÇOIS MUNSTER